



# FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS - FALCK

## 10 Juillet au 04 Août 2017



***Fiche à remettre impérativement au plus tard le 30 Juin  
(remplir 1 fiche par enfant, si l'enfant a déjà un dossier)***

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance :    /    /    Quotient familial :

*Horaires : Accueil échelonné de 7h30 à 9h (possibilité de petit déjeuner jusqu'à 8h30)  
Départ échelonné de 17h à 18H*

<b>SEMAINE 1 / Eté 2017</b> <b>Réservée aux maternelles</b>	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 4 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions					<b>FERIE</b>	

<b>SEMAINE 2 / Eté 2017</b> <b>Réservée aux maternelles</b>	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

<b>SEMAINE 3 / Eté 2017</b> <b>Réservée aux maternelles</b>	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

<b>SEMAINE 4 / Eté 2017</b> <b>3-6 ANS ET 6-11 ANS</b>	Lundi 31	Mardi 01	Mercredi 02	Jeudi 03	Vendredi 04	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

**IMPORTANT** : les enfants ne peuvent pas être récupérés durant la période d'activités prévue jusqu'à 17H

En cas d'absence de l'enfant, les parents s'engagent à prévenir le plus rapidement possible. Aucune modification ne pourra être prise en compte si elle n'est pas signalée **au plus tard la veille avant 8H30**. Dans le cas contraire, l'inscription préalable sera facturée à la famille.

Annulation possible le matin même avant 8h30, uniquement en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical

Fait à ..... le .....

Signature des parents :

Remarques éventuelles

## CALCUL DU REGLEMENT

### **RAPPEL : CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL**

- 1) Prendre le revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2015 (sauf pour les frontaliers : contacter la direction).
- 2) Diviser par le nombre de parts (qui figure sur le même avis)
- 3) Diviser par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel

ATTENTION LE QUOTIENT FAMILIAL PRIS EN COMPTE N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE LA CAF !

TABLEAU RECAPITULATIF DES TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	> 1100€ 0%	De 824 à - de 1100€ - 5%	De 618 à - de 824€ - 12%	De 464 à - de 618€ - 25%	<= 463 € - 40%
RESIDENTS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS
FORFAIT 3 JOURS	52€	49.40€	45.76€	39€	31.20€
FORFAIT 4 JOURS (uniquement la semaine 1)	60.40€	57.38€	53.15€	45.30€	36.24€
FORFAIT 5 JOURS	75.50€	71.72€	66.44€	56.62€	45.30€

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU



**La déduction des Aides aux temps libres de la CAF se fait avant la réduction liée au quotient familial. S'adresser à la directrice pour le calcul du règlement.**

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

ACCUEIL DE LOISIRS		Total
FORFAIT 3 JOURS	X (nb de semaine)	
FORFAIT 4 JOURS	X (nb de semaine)	
FORFAIT 5 JOURS	X (nb de semaine)	
Carte d'adhésion (lors de la 1 <sup>ère</sup> inscription)		5.70€
- Avoir restant		
+ Reste à payer		
<b>Net à payer</b>		

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / 2017      Signature